

| Août 2020

POINT SPECIFIQUE

CSE du 25 août 2020

Avis sur les Comptes 2019 de la Banque Courtois présentés lors du Comité Social et Economique du 23 juillet 2020

Nous avons étudié et analysé les comptes 2019 de la Banque Courtois, avec l'aide de l'expert SECAFI, mandaté par le CSE comme le prévoit la Loi. Ce travail a été mené en mode dégradé, pour partie en raison des mesures sanitaires.

Les échanges de la phase « Information » nous laissent dans l'attente de certains éléments de réponse tels l'évolution du fonds de commerce Particuliers, ou les explications de l'évolution de certaines lignes de charges dont les charges de personnel.

Sans reprendre l'intégralité des remarques formulées en phase « Information » :

Le PNB progresse de 1,1% à 143,4 M€

Le PNB progresse malgré le recul de la marge sur dépôts, d'une part parce que « *la production record de crédits réalisée en 2019, assortie d'une amélioration du taux de marge moyen sur production a permis un léger retournement de la tendance baissière constatée lors des derniers exercices* », d'autre part parce que « *le PNB généré par les commissions progresse* ».

Les élus CFDT considèrent qu'avec la production record de crédits et la progression du PNB généré par les commissions, les salariés ont parfaitement rempli leur contrat.

Les charges d'exploitation baissent de 2% à 101,2 M€

-Les charges d'exploitation baissent, pour l'essentiel sous l'effet de la réduction de 8% des frais de personnel. Nous aurons l'occasion d'étudier le détail des frais de personnel lors de la prochaine consultation sur le « Volet Social », analyse qui sera également réalisée avec l'assistance de l'expert SECAFI.

-Le montant des charges globales intra-groupe facturé par le Crédit Du Nord et la Société Générale à la Banque Courtois semble stable, mais nous restons sans précisions sur certaines évolutions significatives.

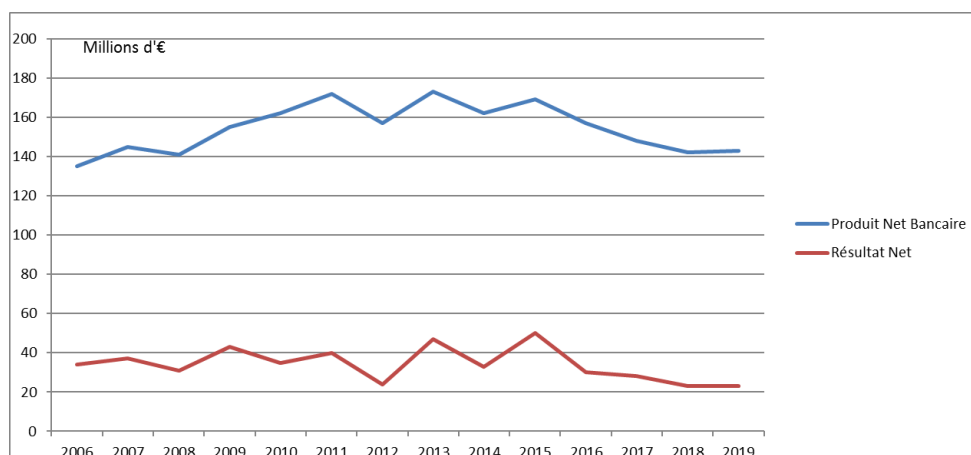
-Les facturations informatiques représentent près de 16 M€, en hausse de 200 k€. L'agence D-Rating, qui réalise une notation de la performance digitale des banques sur la base de 650 indicateurs quantitatifs, avait placé en 2018 le groupe Crédit du Nord en dernière position et l'avait positionné parmi les « *suiveurs digitaux* ». En 2019, malgré l'importance des factures informatiques payées par la Banque Courtois, cette même agence mentionne que « *le groupe Société Générale est pénalisé par la faible performance digitale de Crédit du Nord* ».



| Août 2020

En conséquence des évolutions de PNB et de charges, « Le RBE affiche un rebond de 9,2% » à 42,3 M€

-Le coût du risque est multiplié par 3,3 à 8,8 M€. Le résultat net se stabilise donc à 23 M€, en légère progression de 0,9%.



-Le taux de profitabilité (RN/PNB) à 15,8% est meilleur que celui du groupe SG (14,6%).
-Le coefficient d'exploitation (charges exploitation/PNB) à 70,5% est meilleur que celui du groupe SG (73,6%).

-Il n'y aura pas de versements de dividendes de la Banque Courtois au Crédit du Nord pour l'exercice 2019. Pour autant, cette décision n'est pas fondée sur une quelconque solidarité de l'actionnaire. En effet, le Président du Directoire nous a expliqué que : « *Notre actionnaire avait prévu un versement de dividendes et en discussion avec la Présidente du Conseil de Surveillance, pour ne pas prendre un risque médiatique d'incompréhension, compte tenu que ces éléments-là sont mal compris par certains, ou tout au moins la culture économique n'est pas toujours suffisamment répandue pour bien comprendre la notion de fonds propres au groupe par rapport aux fonds propres d'une Banque, j'ai convenu avec la Présidente du Conseil de Surveillance qu'il n'y aurait pas de versement de dividendes pour éviter un risque médiatique* ».

Ainsi, la Présidence du Conseil de Surveillance avait mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale de mai 2020 une résolution qui prévoyait le versement de 14,6 M€ de dividendes à l'actionnaire, puis a décidé de voter contre ce versement.

Selon SECAFI, « La crise Covid-19 aura des impacts forts sur les futurs résultats de la Banque Courtois »

- D'après l'expert, si on part de l'hypothèse :
- d'une baisse de 5 à 10% du PNB (soit une baisse de PNB de 7 à 14 M€),
- d'une stabilité des charges d'exploitation,
- du maintien du niveau des coûts initialement budgétés

le résultat net la Banque pourrait encore se situer dans une fourchette de 14 à 19 M€.

-SECAFI explique que « *les charges d'exploitation sont prises en étau entre une baisse sensible des revenus et une hausse marquée du coût du risque* », et que seules les charges

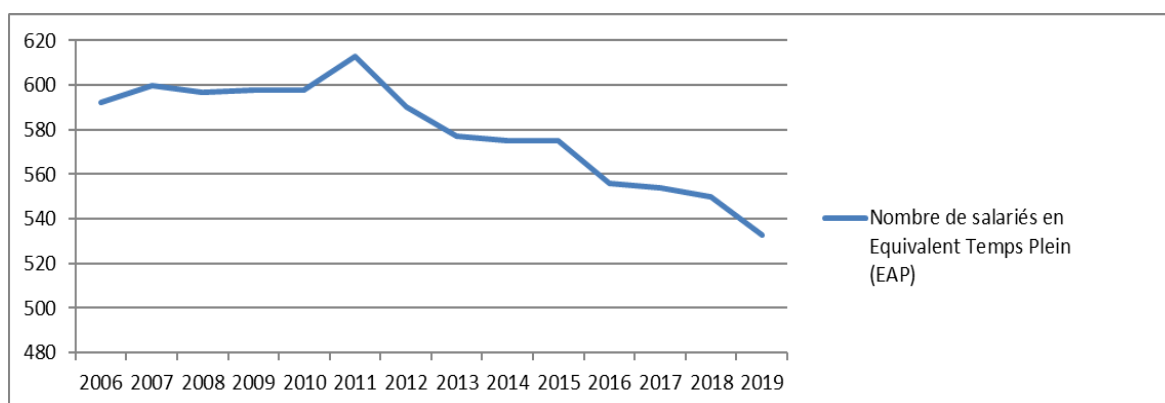


| *Août 2020*

de personnel pourraient faire l'objet d'arbitrage. Et par conséquent, que « *le risque de baisse des effectifs et de la masse salariale est le plus prégnant* ».

Pourtant, en 8 ans, 77 Equivalent Temps Plein ont déjà été supprimés (de 610 ETP en 2011 à 533 ETP en 2019), dont 17 sur le seul exercice 2019.

Précisons qu'en décembre 2019, l'effectif était de 598 salariés inscrits pour un EAP de 533, bien moins que les « *plus de 650 collaborateurs* » au service des clients proclamés dans la communication externe de la Banque.



SECAFI anticipe un renforcement du rôle du CEM, pourtant déjà significatif

En effet, sur 2018, 2019 et 2020, la gestion de 22.600 clients particuliers a été transférée à la Banque à Distance du groupe, baptisée Centre Expert Multimédia, soit environ 15% du fond de commerce des particuliers, sous réserve de confirmation des chiffres par la Direction.

Cependant, bien que ces transferts se traduisent par des suppressions de postes de Conseillers Commerciaux et globalement par des suppressions nettes d'Equivalent Temps Plein, la Direction ne communique pas le coût facturé par le groupe, spécifiquement ou au sein d'une ligne globale, en contrepartie de cette externalisation de la gestion de nos clients Banque Courtois.

SECAFI indique que « L'année 2019 a constitué un point haut en termes d'investissements » à 5,3 M€

Les automates et leur installation (ELS et ABV) représentent 35% du budget total d'investissements, soit un niveau jamais atteint de 1,8 M€. Ces investissements « en automates » se traduisent par des suppressions de postes d'ACR et de Conseillers Commerciaux.

Précisons que le budget 2020 demeure conséquent avec 1 M€ d'investissements en ELS et ABV.

Qu'il s'agisse des constats sur les comptes, des questions restées sans réponses, ou des anticipations probables et/ou annoncées, l'avis des élus CFDT de la Banque Courtois sur les comptes 2019 est négatif.